

SOLIDARITÉ

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



BUDGET 2025

Au service des publics
partout dans les territoires



Budget 2025



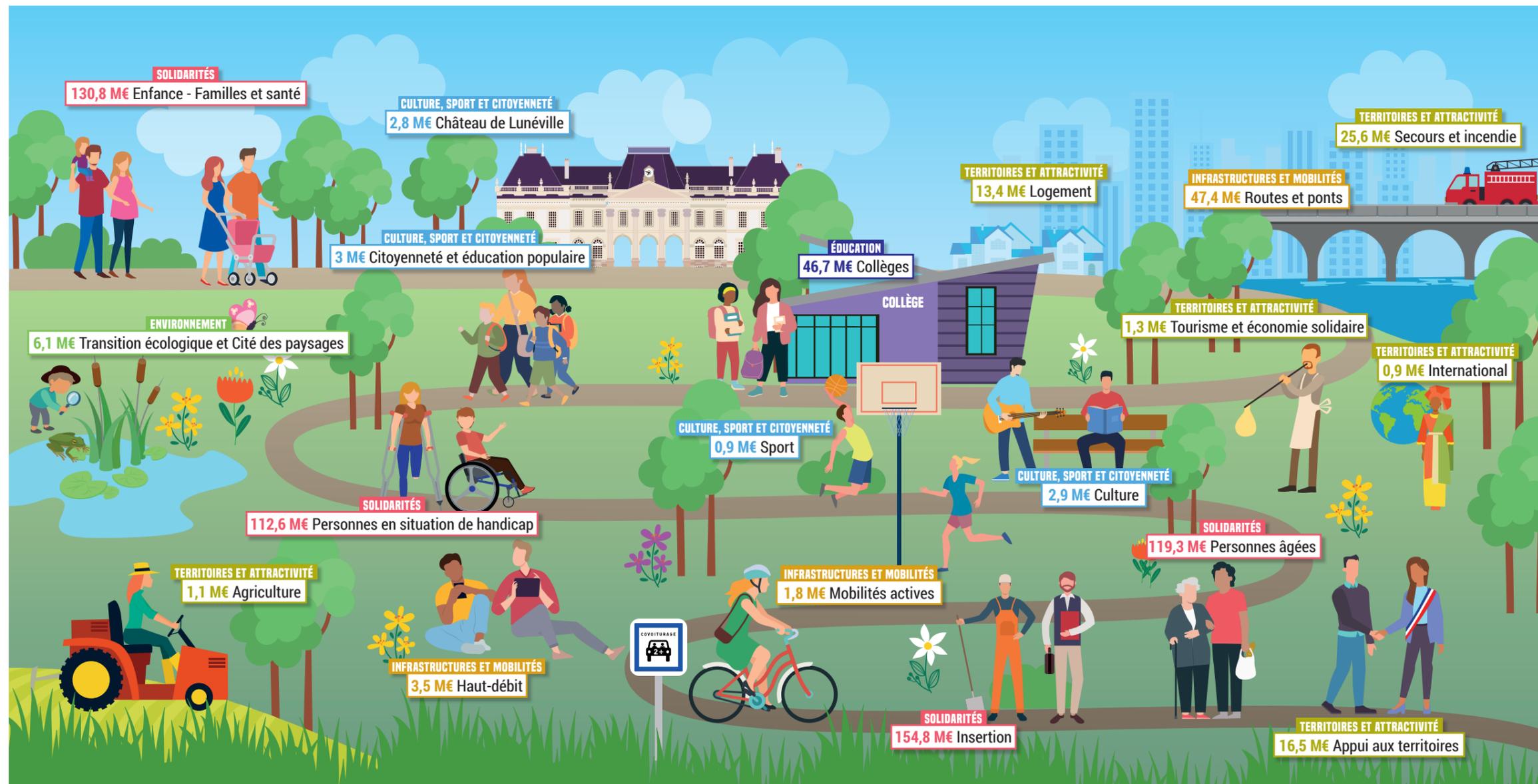
AU SERVICE DES PUBLICS PARTOUT DANS LES TERRITOIRES



Pascal Schneider
Vice-président délégué aux Finances

« Adopté début avril, le budget 2025 est la traduction d'une action résolue en faveur du maintien d'un service public départemental de proximité et de qualité plus qu'indispensable en ces temps difficiles marqués par les fragilités sociales et le dérèglement climatique. Malgré une véritable casse fiscale organisée, les Départements restent les chefs de file des solidarités et assument un rôle de bouclier social. Émancipation, Justice sociale et Solidarité territoriale sont, en Meurthe-et-Moselle, notre boussole. À mi-parcours du mandat qui nous a été confié, nous nous fixons un cap : continuer à agir et innover pour l'ensemble des habitant-e-s, et tout particulièrement les plus fragiles, maintenir à haut niveau les investissements.

En somme : apporter des réponses essentielles au quotidien des Meurthe-et-Mosellan-e-s et soutenir la vitalité de nos territoires. Nos efforts portent sur les dépenses de fonctionnement ; notre combat au national pour une réforme structurelle du financement des Départements et une juste compensation par l'État de la solidarité nationale. Cette résistance est possible grâce à la gestion rigoureuse et responsable des ressources et aux partenariats noués avec d'innombrables acteurs de nos territoires. »



Des investissements consolidés à 108,6 M€

- > Collèges nouvelles générations
- > Appui aux territoires
- > Routes sécurisées, infrastructures cycables
- > Transition énergétique et éco-exemplarité

UN SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL DE QUALITÉ EN PROXIMITÉ

UN BUDGET
ÉQUILIBRÉ
À 919,4 M€



DONT 517,4 M€
(56 %) pour
les solidarités



3 600*
agents

* incluant les agents du Réseau éducatif de Meurthe-et-Moselle

LES INVESTISSEMENTS D'AVENIR



Collèges nouvelles générations : travaux en cours à Gerbéviller, Nancy Plateau de Haye, Nancy la Craffe, Toul-Croix-de-Metz et à venir à Dieulouard, Einville-au-Jard, Pagny-sur-Moselle.



Bâtiments administratifs : centre d'exploitation routier de Vandéleville, Hôtel du Département à Nancy, Cité des paysages de Meurthe-et-Moselle, Domaine départemental du château de Lunéville.



Infrastructures et Mobilités : côte Chapiron, viaduc de Herserange, ponts de Méréville et Damelevières, véloroute 52 section Ouest. Extension de l'aire de covoiturage de Custines, financement de liaisons ferroviaires directes entre Nancy et Lyon.



Environnement : aménagements, travaux et études sur les espaces naturels sensibles dont les sites de Micheville, du Longeau et de Droitaumont, du Moulin de Villevaux, de Bellefontaine, de Sion-Vaudémont ou encore de la Vallée de la Meurthe.



Habitat - Aides à la pierre : soutien à la production et à la rénovation de logements sociaux, aide aux propriétaires pour l'amélioration du parc privé.



Appui aux Territoires 54 : soutien aux projets des associations, communes, intercommunalités ; revitalisation des bourgs-centres et centralités urbaines ; après-mines.



Infrastructures ferroviaires de fret : financement des lignes desservant des sites industriels (Conflans > Batilly ; Pont-Saint-Vincent > Rosières).



Économie sociale et solidaire : nouveau fonds d'aides aux acteurs locaux.

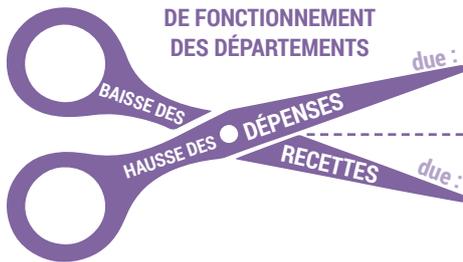


Sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle : investissements pluriannuels (matériels roulants, rénovation bâtementaire, technologies de communication).



L'EFFET CISEAU

SUR LES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT DES DÉPARTEMENTS



Un modèle de financement des Départements à bout de souffle

- due :
- > à l'inflation soutenue
 - > aux besoins sociaux et inégalités croissants
 - > à la revalorisation des allocations sociales (RSA) décidée mais non compensée par l'État
 - > à la hausse nationale de la cotisation retraite

- due :
- > à la perte de la taxe foncière depuis 2011
 - > au marché immobilier morne = baisse de recettes (DMTO*)
 - > à la baisse des dotations de l'État
 - > au gel des reversements de TVA de l'État

* taxes perçues lors de la vente d'un bien immobilier

COMMENT A ÉTÉ BOUCLÉ LE BUDGET 2025 ?

- > Gestion responsable et rigoureuse
- > Ajustement des dépenses courantes
- > Ponction sur la réserve de DMTO*

ET POUR 2026-2027-2028 ?

Une réforme du financement des Départements s'impose !



[f](https://www.facebook.com/departement54) [in](https://www.linkedin.com/company/departement54) [@](https://www.instagram.com/departement54) [▶](https://www.youtube.com/channel/UC...) [@](https://www.tiktok.com/@departement54) @departement54

meurthe-et-moselle.fr

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
48 esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54